



Non paiement des derniers 5 pour cent achat sur plan

Par **FRANCE1955**, le **18/12/2019** à **12:31**

Bjr. En 2018 nous nous sommes engagés avec mon mari après la vente de notre maison à acheter un appartement sur plan sans faire de crédit. A ce jour avons réglés les 95 pour cent, les 5 pour cent restant nous devons les payer dans 1 mois. Entre temps nous sommes séparés, mon mari vit avec une autre femme. Nous sommes mariés sous contrat et chacun lors des appels de fond à mis sa part sauf que les 5 cent restant il ne veut pas payer. Est ce que si je fais un prêt pour payer la difference et ainsi avoir les clefs, je peux récupérer cette somme Lors de la vente?

Nous avons acheté au nom des 2. J'espere avoir été suffisamment claire.

Je vous remercie par avance de votre réponse

Cordialement

Par **nihilscio**, le **18/12/2019** à **13:06**

Bonjour,

Il va bien falloir payer ces 5%. Si vous avez la possibilité de les payer en totalité, ce serait le plus simple. Vous vous épargnez des tracaux voire des frais de recouvrement. Vous récupérerez ultérieurement la part de votre mari. N'oubliez pas de conserver des preuves de vos paiements à opposer à votre mari lors de la liquidation de la communauté.

Par **morobar**, le **18/12/2019** à **18:06**

Bonjour,



[quote]
épargnez des tracaux

[/quote]
Interpétation: des tracas et des travaux.

Un peu comme mon épouse qui apelle les petits enfants des chicoufs.

Chic quand ils arrivent et ouf quand ils repartent.